

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 DU 185 Subvention (2.388.000 euros) et avenant à convention avec le Pavillon de l'Arsenal.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982, relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu le budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2018 ;

Vu le projet en délibération, en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association "Pavillon de l'Arsenal" (4e) au regard du programme annuel d'activité approuvé par le conseil d'administration ainsi que l'assemblée générale ordinaire de l'association et au vu du budget prévisionnel pour 2018, ainsi que d'approuver le texte d'un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs qu'il avait acceptée lors de sa séance des 25, 26 et 27 septembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le texte de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs conclue entre la Ville de Paris et l'association "Pavillon de l'Arsenal", justifiant le montant de la subvention pour 2018 au regard du programme annuel d'activités, est approuvé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer cet avenant.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement de 2.388.000 euros est attribuée à l'association "Pavillon de l'Arsenal", 21, boulevard Morland (4e), au titre de l'exercice 2018, au regard du programme annuel d'activité approuvé par le conseil d'administration ainsi que l'assemblée générale ordinaire et au vu du budget prévisionnel pour 2018 de cette association.

Article 4 : La dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, sous réserve de l'obtention des financements correspondants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO